

VILLE DE CARLING



57490 CARLING

# COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize le onze février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

La séance s'est ouverte à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gaston ADIER, Maire.

Membres présents :

Joëlle CRUMBACH - Jean-Pierre BIES - Anita BOUR - Kurt SCHIRLE - Marielle NICOLAS - Gabrielle PILARD - Paulette DOUBLET - François FESTOR - Chantal PELOSO - Nadine EBERLE - Sabine OTT - Robert FAUDIER - Angélique FLAUSSE - Fabien JACOBS - Marie-Françoise DI-BELLA - David LEGROS - Julie LAUBU

Membres absents excusés :

Claude SCHAAB qui donne procuration de vote à Robert FAUDIER  
Sébastien SCHOUG qui donne procuration de vote à Kurt SCHIRLE  
Benoît HILLENBLINK qui donne procuration de vote à Chantal PELOSO  
Damien BLANRUE qui donne procuration de vote à Jean-Pierre BIES  
Delphine LEMPEREUR qui donne procuration de vote à Joëlle CRUMBACH  
Jonathan KIEFFER qui donne procuration de vote à Paulette DOUBLET  
Angélo FURNARI  
Carole VETTORI  
Jonathan PASTOT

Madame Julie LAUBU est désignée secrétaire de la séance.

1er point de l'ordre du jour :

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015**

Monsieur le Maire met l'adoption du compte-rendu au vote et le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2015.

2ème point de l'ordre du jour :

**BUDGET PRIMITIF 2016**

Le maire passe la parole à Monsieur BIES Jean-Pierre. Celui-ci indique que le projet de budget primitif présenté a été élaboré conformément aux directives retenues lors du débat d'orientations budgétaires générales.

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit dans chaque section :

- Section de fonctionnement : 2.498.950 euros,
- Section d'investissement : 860.150 euros.

Monsieur BIES détaille ensuite les crédits de la section de fonctionnement et présente les programmes de la section d'investissement, à savoir :

- Extension du parking de la mairie pour 100.000 euros,
- Réfection de la rue des Jardins pour 500.000 euros,
- des petites opération mobilières et immobilières pour 165.150 euros.

La commission des finances lors de sa séance du 4 février 2016, à l'unanimité, propose au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2016 tel que présenté.

Le maire met le budget au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2016 et vote les taux des contributions directes comme suit :

- taxe d'habitation : 17,08%
- taxe foncière sur propriétés bâties : 14,60%
- taxe foncière sur propriétés non bâties : 96,63%.

### **3ème point de l'ordre du jour :** **CESSION D'UN TERRAIN RUE DES JARDINS**

Monsieur le maire explique que Monsieur DOME Romuald et Madame MARTINY Mélissa souhaitent faire acquisition en copropriété de terrains situés rue des Jardins, cadastrés section 11 parcelles n° 557 et 558. L'arpentage du domaine public rue des Jardins par le cabinet RIBIC-BOUR à Saint-Avold fait apparaître une superficie nette cessible de 30 ares 37 ca.

Il est proposé de céder ces terrains comme suit :  
12 ares 11 au prix de 5.000 euros l'are, soit 60.550 euros,  
18 ares 26 au prix de 350 euros l'are, soit 6.391 euros  
soit un prix total de 66.941 euros.

La commission des finances, à l'unanimité, propose au conseil municipal de procéder à la vente de ces terrains à Monsieur DOME Romuald et Madame MARTINY Mélissa aux conditions susvisées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

1. décide de céder ce terrain cadastré Ban de Carling, section 11 parcelles n° 557 et 558, d'une superficie de 30 ares 37, à Monsieur DOME Romuald et Madame MARTINY Mélissa, domiciliés 8 rue Alphonse à Freyming-Merlebach,

2. fixe le prix de vente de ce terrain à 66.941 euros,

3. à la demande des acquéreurs, Maître Jean Philippe KUHN, notaire à Saint-Avold sera chargé de la rédaction de l'acte.

**4ème point de l'ordre du jour :**  
**DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE**

Monsieur le maire indique que la commune projette la réfection de l'éclairage public au quartier Moselly et au quartier La Frontière. Dans ce cadre, elle peut bénéficier d'une subvention départementale AMITER.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental de Moselle pour la réfection de l'éclairage public au quartier Moselly et au quartier La Frontière.

**5ème point de l'ordre du jour :**  
**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS NABORIEN**

En exécution des dispositions de l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, reproduit ci-après : « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement de coopération intercommunale.»

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport d'activité 2015 de la communauté de communes du Pays Naborien.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 19 heures 30.

CARLING le 11 février 2016

Le Maire,



Gaston ADIER